

MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE

POUR LA FOURNITURE ET LA MAINTENANCE DE COMMUNICATIONS TELEPHONIQUES

Andrézieux-Bouthéon, le 12/04/2024

ARTICLE 1 Objet du marché

Passage de la téléphonie en IP et nouveau contrat d'abonnement et de maintenance au 01/09/2024

Le marché comprend 3 lots

- Lot 1 Le passage à l'IP avec l'abonnement téléphonique
- Lot 2 L'abonnement téléphonique de 3 téléphones portables
- Lot 3 La maintenance de l'installation téléphonique

ARTICLE 2 Durée du marché

Le présent marché pour le lot n°1 et 3 est conclu pour une durée de 3 années du 01/09/2024 au 31/08/2027, date d'échéance du marché actuel.

Pour le lot 2 le marché est conclu pour une durée de 3 années du 01/01/2025 au 31/12/2027, date d'échéance du marché actuel.

Il appartiendra au candidat retenu de se concerter avec le fournisseur actuel (JL SYSTEMS) afin d'éviter la rupture de service.

La compatibilité technique de l'offre doit être vérifiée avant sa transmission. A ce titre, il est possible pour les candidats de se déplacer au collège.

ARTICLE 3 Description des installations

Le collège est équipé d'un autocommutateur de marque ALCATEL LUCENT et de référence OMNIPCX OFFICE SMALL. Sa version logicielle est en R920.

Les téléphones en place sont de types analogiques et numériques

Le raccordement opérateur se fait par 4 accès NUMERIS T0 (8 appels en simultanés)

Transfert de communication entre les lignes internes.

Actuellement nous avons un abonnement en full illimité pour TO

Le collège Jacques Prévert est équipé :

- d'un STANDARD+ un fixe associé avec portabilité pour le transfert d'appels
- de téléphones fixes sans fil avec portabilité type GIGASET R650H PRO et C575HX

- de téléphones fixes sans fil sans portabilité type CL660H
- de téléphones fixes filaires sans portabilité TYPE ALCATEL LUCENT et TEMPORIS 580
- d'une ligne ascenseur analogique
- d'une machine à affranchir sur RJ45
- d'une ligne pour déclencher le PPMS à partir de téléphones sans fil
- de 3 lignes de téléphones portables avec SMS /MMS illimités +5go

Pour les abonnements téléphoniques, les candidats devront prendre en compte les critères suivants :

- Conservation des numéros de téléphone actuels, accès au compte ou fourniture du détail des appels pour les fixes et les mobiles

ARTICLE 4 Proposer les tarifs

1) Pour le passage à l'IP sur le système actuel

- Préciser les coûts de frais de mise en service, passerelle, boîtier etc.
- Préciser si le coût est une seule fois ou mensuel
- Si coût autre, préciser

2) Pour la téléphonie FIXE les offres devront comporter

- Les conditions de facturation et le coût précis de tous les appels que cela soit pour les fixes que pour les mobiles (appels vers les numéros spéciaux etc.)
- Il faudra identifier tous les numéros sur la baie de brassage
- Effectuer un recensement des téléphones et des lignes
- Transfert des appels des postes fixes sur des téléphones mobiles
- Le coût de l'abonnement pour 15 SDA
- Le coût de l'abonnement pour 6 TO
- Si coût autre, préciser

3) Pour la maintenance du système téléphonique

- Le coût d'un téléphone fixe sur base avec et sans portabilité
- Le délai d'intervention
- Le coût d'intervention en cas de panne d'un téléphone, du standard, de la baie de brassage etc.
- Le coût des frais de déplacement

4) Proposer le coût pour l'abonnement de 3 téléphones portables, 5GO, appels, sms et mms illimités avec accès à la facture détaillée, gestion du changement d'opérateur

ARTICLE 5 : Présentation des offres

Les candidats peuvent proposer des offres en fonction des lots

Envoi sur le site de consultation AJI date limite 28/04/2024 12h00